Nations Unies S/2021/246

Conseil de sécurité

Distr. générale
15 mars 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 11 mars 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan ; M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel ; et M^me^ Kholood Khair, Directrice associée de Insight Strategy Partners ; ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Mexique, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence organisée sur la question « Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud », tenue le mardi 9 mars 2021. Une déclaration a également été faite par le représentant du Soudan.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux Représentantes et Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité
(*Signé*) Linda **Thomas-Greenfield**

21-03490 (F) 170321 080421

Merci de recycler

Annexe I

Exposé de M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan

Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité. C'est la première fois que je présente un exposé au Conseil. Je remercie le Secrétaire général et le Conseil pour la confiance qu'ils ont placée en moi, et j'espère pouvoir compter sur votre partenariat pour accompagner la transition du Soudan.

Je suis au Soudan depuis cinq semaines. J'ai rencontré les membres du Gouvernement de transition et du Conseil souverain, et des Soudanais de tous horizons m'ont parlé de leurs aspirations et des obstacles auxquels se heurte la transition du Soudan. J'ai également expliqué le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et discuté de la manière dont nous pouvons appuyer au mieux le Soudan sur la base de la résolution 2524 (2020).

Nous continuons de préciser que les quatre objectifs stratégiques de notre mandat, à savoir l'appui à la transition politique, aux processus de paix et à la mise en œuvre des accords de paix, à la consolidation de la paix et à la mobilisation de ressources extérieures, sont interdépendants. Pour faire avancer la transition politique, la consolidation de la paix et la protection des civils, il faut des ressources financières, et vice versa.

Le processus de transition politique progresse. Le Conseil souverain a été élargi le 4 février pour y inclure trois signataires de l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan, et un nouveau Gouvernement, dirigé par le Premier Ministre Abdalla Hamdok, a été mis en place le 8 février. Le Gouvernement a un caractère politique plutôt que technocratique. Il s'agit d'une large coalition fondée sur le partage du pouvoir entre les civils, l'armée et les mouvements armés. Les avis divergent quant aux capacités de ce Gouvernement politique, et toutes les forces politiques n'y sont pas représentées. Cependant, la représentation de différents courants et mouvements politiques, avec leurs sympathisants respectifs, a déjà permis à ce Gouvernement de prendre et de mettre en œuvre des décisions difficiles. Cela a notamment été démontré par la récente décision de laisser flotter le taux de change de la monnaie soudanaise.

Ce nouveau Gouvernement s'est également mis d'accord sur cinq priorités nationales, à savoir l'amélioration des conditions socioéconomiques ; l'application de l'Accord de paix de Djouba et la reprise des négociations avec les deux parties non-signataires ; la réforme du secteur de la sécurité et la protection des civils ; les relations internationales ; et la promotion de la transition démocratique du Soudan.

Dans le même temps, des étapes importantes prévues dans le Document constitutionnel et l'Accord de paix de Djouba n'ont pas encore été franchies, notamment la formation du Conseil législatif de transition, qui doit compter au moins 40 % de femmes. La formation rapide d'un Conseil législatif diversifié, inclusif et représentatif est essentielle pour élargir l'appui à la transition politique.

Certains craignent que les acquis obtenus en matière de droits des femmes dans le Document constitutionnel et l'Accord de paix de Djouba, notamment la Commission pour l'égalité de genre et le quota de 40 % des femmes au sein du Conseil législatif de transition, ne se concrétisent pas.

Les jeunes Soudanais ont également exprimé leur mécontentement quant à leur participation insuffisante aux institutions de transition. Je ne peux que souligner que pour aboutir, il est essentiel que ce processus politique soit inclusif, en associant tous les groupes de la société très diverse du Soudan tout au long de la transition politique.

Tout récemment, des progrès ont été réalisés dans l'exécution du programme de réforme économique, et le message du Premier Ministre Hamdok est que le Soudan est en train de s'ouvrir aux investissements. La décision du Gouvernement de laisser flotter la livre soudanaise a été une mesure courageuse qui permettra de débloquera l'assistance financière, ce qui ouvrira la voie à l'allègement de la dette et favorisera la participation du secteur privé. La conférence des investisseurs qui se tiendra en mai à Paris peut contribuer à mobiliser les investissements et les partenariats privés étrangers, ce qui favorisera la création d'emplois et le développement. Il importe que la communauté internationale appuie cette initiative et d'autres initiatives similaires.

Toutefois, nous ne pouvons pas faire abstraction du fait que les difficultés économiques font peser un risque sur la stabilité du Soudan. Le taux d'inflation s'élevait à 304 % en janvier. Le Soudan a également d'importants déficits commerciaux et budgétaires, ainsi que des taux de chômage et de pauvreté élevés. Un quart de la population du pays, soit 13,4 millions de personnes, devrait avoir besoin d'une aide humanitaire, dont 2,5 millions de déplacés. Le Soudan a accueilli généreusement sur son territoire 1 million de réfugiés, dont 70 000 personnes qui sont arrivées récemment d'Éthiopie.

Alors que le Gouvernement de transition a lancé, le 24 février, le Programme de soutien aux familles du Soudan pour soulager de larges franges de la population soudanaise, on ne saurait trop insister sur la nécessité de fournir un appui financier et économique soutenu au Soudan. C'est pourquoi j'exhorte la communauté internationale à accroître son assistance au Soudan.

Le Gouvernement soudanais a donné la priorité à faire avancer le processus de paix avec le Mouvement populaire de libération du Soudan – Nord-faction Abdelaziz Hélou et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid. La récente rencontre entre le Président du Conseil souverain, le général Abdel Fattah Burhan, et M. Al-Hilu, et l'annonce faite par ce dernier concernant une prorogation unilatérale de la cessation des hostilités de cinq mois, attestent clairement d'un intérêt commun à reprendre le processus de paix. Je continuerai de dialoguer avec les parties prenantes soudanaises et avec les parties au processus de paix, et la MINUATS est prête à appuyer les efforts en cours visant à parvenir à un accord de paix global.

La protection des civils reste l'une de nos principales priorités. En janvier, des affrontements intercommunautaires à Geneina, dans l'État du Darfour occidental, ont fait 165 morts et plus de 100 000 déplacés. Les affrontements qui ont suivi dans les États du Darfour méridional et du Darfour occidental mettent en évidence les risques de nouvelles violences intercommunautaires. Lors de la visite que mon équipe a effectuée récemment au Darfour, des hommes et des femmes déplacés ont exprimé leurs craintes concernant une recrudescence de la violence et de l'insécurité, notamment la violence fondée sur le genre.

À cet égard, l'ONU s'efforce d'aider le nouveau Gouvernement à renforcer la protection des civils. Le Ministre de l'intérieur et Chef du Comité national pour la protection des civils a sollicité l'aide de l'ONU pour renforcer les capacités de la police et l'alerte rapide, et en réponse à cette demande, nous fournissons des conseils techniques et un appui au renforcement des capacités.

Pour faire des progrès en matière de protection des civils, il faut également renforcer les cadres juridiques relatifs aux droits de l'homme et à l'état de droit. Je salue la décision du Soudan d'adopter une loi en vue de la ratification de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Les ordonnances du Procureur général du Soudan interdisant l'arrestation et la détention par des forces non policières sont également un pas dans la bonne direction. Il reste essentiel de garantir la protection des manifestations pacifiques et des activités civiques.

Il ne sera possible d'instaurer une paix pérenne que si l'on s'attaque aux causes profondes et aux ramifications des conflits. L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires mettent en œuvre des projets de prévention des conflits et de consolidation de la paix au Darfour et ailleurs, notamment des projets qui ont été lancés par la MINUAD. Le Service de la lutte antimines de l'ONU et ses partenaires sont en train de neutraliser les munitions non explosées et d'effectuer des opérations de déminage au Darfour, ainsi que dans l'État du Nil-Bleu, à la suite de l'Accord de paix de Djouba.

La MINUATS est une petite mission dotée d'un large mandat. En collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, nous avons adopté une approche intégrée afin d'optimiser nos efforts et nos ressources. Nous allons bientôt lancer le Programme de rétablissement de la paix, de consolidation de la paix et de stabilisation au Soudan, qui est un cadre pour la mise en œuvre conjointe, par la MINUATS et l'équipe de pays des Nations Unies, de la résolution 2524 (2020). Nous tenons à remercier les États Membres qui ont contribué au volet consacré à la consolidation de la paix et à la stabilisation du fonds d'affectation spéciale pluripartenaires.

En ce qui concerne l'action régionale, j'ai eu des discussions constructives avec le représentant de l'Union africaine à Khartoum sur la coopération entre l'ONU et l'Union africaine. Je présenterai un exposé au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine dans le courant du mois. L'environnement géopolitique de plus en plus complexe constitue un autre défi pour le Soudan, notamment les tensions le long de la frontière avec l'Éthiopie, y compris les affrontements intermittents et les échanges de propos enflammés entre l'Éthiopie et le Soudan. Les informations faisant état de l'intensification des opérations militaires dans la région frontalière sont très préoccupantes. Il existe un risque grave d'erreurs d'appréciation et d'escalade. Il est impératif que la communauté internationale s'appuie sur l'engagement déclaré du Soudan et de l'Éthiopie en faveur d'une solution diplomatique pour favoriser la désescalade et un règlement pacifique.

Le Soudan fait des avancées significatives dans sa transition. Toutefois, les défis qui restent à relever sont considérables. Il faut répondre d'urgence aux besoins des communautés à travers le pays. La MINUATS, avec une équipe de pays intégrée, est déterminée à travailler en étroite collaboration avec toutes les composantes des autorités de transition et les autres parties prenantes pour relever ces défis et contribuer à la réalisation des aspirations et des priorités du peuple soudanais. Nous sommes là pour l'ensemble du Soudan. Je suis convaincu qu'avec l'appui unifié du Conseil de sécurité, nous serons en mesure de faire avancer les choses.

Annexe II

Exposé de M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel

Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de vous faire part des progrès réalisés dans le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Je me suis rendu au Soudan du 26 février au 7 mars. J'ai eu le plaisir de m'entretenir avec le général de corps d'armée Abdel Fattah Burhan, Président du Conseil souverain ; S. E. M. Abdalla Adam Hamdok, Premier Ministre ; ainsi qu'avec les Ministres des affaires étrangères, des affaires gouvernementales et de l'intérieur. J'ai également rencontré les gouverneurs (Walis) des États du Darfour central et du Darfour septentrional. Ces discussions ont permis de faire le point sur les progrès réalisés jusqu'à présent, de discuter des moyens de résoudre les questions en suspens concernant le retrait/la fermeture de la MINUAD, et de réfléchir à la transition après le retrait de la MINUAD.

Je tiens à saluer les efforts déployés par le Gouvernement soudanais sur la voie de la transition pour assumer la pleine responsabilité de la protection des civils, conformément à son plan national de protection des civils. Je me félicite tout particulièrement du niveau élevé de coordination entre l'équipe spéciale conjointe et la MINUAD pour faciliter le processus de retrait ; de l'engagement du Gouvernement en ce qui concerne l'utilisation finale des sites transférés à des fins civiles ; des mesures de sécurité adoptées en vue du retrait de la MINUAD en toute sécurité et dans la dignité ; et de la facilitation des processus administratifs requis. À cet égard, je suis particulièrement heureux d'annoncer que, lors de ma visite, j'ai signé avec le Sous-Secrétaire permanent au Ministère des affaires étrangères l'accord-cadre demandé par le Conseil pour formaliser ce partenariat de collaboration.

La mission est en bonne voie de répondre à la demande du Conseil d'achever le retrait de tous les effectifs militaires et civils avant le 30 juin 2021, à l'exception des éléments indispensables à la liquidation de la mission. Trois des 18 contingents qui ne feront pas partie d'une unité de gardes ont été rapatriés. Un calendrier de retrait accéléré garantira le départ de tous les agents en tenue d'ici à la fin du mois de mai, ce qui permettra de créer une période tampon en juin en cas d'imprévus et d'éviter le début de la saison des pluies. En outre, 24 % des 1 088 membres du personnel civil qui ne sont pas nécessaires à la liquidation de la mission ont déjà cessé leurs fonctions ou ont été rapatriés. La présence du personnel international est réduite au minimum, étant donné que près de 70 % des 825 membres du personnel civil restant ont été recrutés sur le plan national. Nous sollicitons la coopération du Gouvernement soudanais pour le traitement en temps voulu de toutes les modalités administratives requises, comme la délivrance de visas ou d'autorisations de douane/d'exportation, afin de respecter ce calendrier de retrait accéléré.

En ce qui concerne la décision du Conseil de conserver une unité de gardes, la proposition relative à deux unités de police constituées tient compte du fait que la responsabilité première de la protection des locaux de l'ONU après la fin du mandat incombe au Gouvernement et envisage le déploiement de forces de sécurité soudanaises complémentaires. L'unité de gardes sera chargée de la protection du personnel, des locaux et des biens de la MINUAD, dans le strict respect des paramètres de ses sites. Le Secrétariat est en train de préparer un concept détaillé des opérations et une estimation des coûts, tout en faisant les démarches nécessaires auprès des pays fournisseurs de personnel de police concernés.

Cinq des 15 bases d'opération ont été remises à leurs propriétaires légitimes. Toutes les bases d'opération, à l'exception de celles d'El Fasher, du Bureau de liaison de Khartoum et de Port Soudan, seront transférées d'ici la fin du mois de mai. Au cours de ma visite, j'ai profité de l'occasion pour me rendre à Sortoni, dans le Darfour septentrional, pour observer les préparatifs de transfert. J'ai également participé à une table ronde sur l'utilisation future du site de Zalengei à des fins civiles avec les autorités de l'État, les communautés locales et les entités des Nations Unies au Darfour central. J'ai pu constater que tous les travaux de nettoyage, de remise en état et de restauration de l'environnement avaient été achevés et avaient fait l'objet d'une inspection conjointe avec les autorités gouvernementales avant le transfert. Les sites sont transférés en état de fonctionnement et avec les actifs fonctionnels appropriés pour une utilisation finale à des fins civiles.

Je voudrais appeler l'attention sur les activités de bioremédiation et de remise en état menées par une société chinoise de génie, qui ont commencé au plus fort de la crise du coronavirus en mai 2020. Je salue ce pays fournisseur de contingents, la République populaire de Chine, qui a déployé des ingénieurs bien équipés, qui ont bénéficié de l'appui de la mission et ont joué un rôle déterminant dans les travaux environnementaux. Je me félicite du processus consultatif, qui a permis d'identifier les utilisations finales à des fins civiles et l'engagement ferme des autorités soudanaises à cet égard.

Je m'associe au Secrétaire général pour condamner le pillage de Saraf Omra, premier site transféré après l'adoption de la résolution 2559 (2020). C'est avec regret que je constate que des assaillants non identifiés ont anéanti l'espoir d'utiliser le site comme centre de formation professionnelle. Nous demandons aux autorités soudanaises d'enquêter sur cet incident, ainsi que sur des incidents similaires survenus à Nyala et Geneina, et de garantir la sécurité et la préservation des installations transférées en vue de leur utilisation à des fins civiles. Les dirigeants du Soudan m'ont assuré que de tels incidents ne se reproduiront pas à l'avenir.

La fermeture de 14 bases d'opérations ainsi que le départ et le rapatriement de plus de 7 000 membres du personnel civil et en tenue au cours de la période de retrait de six mois constituent une tâche complexe. Le défi est d'autant plus grand qu'il faut faire face à des évolutions imprévisibles et inattendues. Par exemple, nous venons de recevoir une demande du Gouvernement soudanais pour retarder la fermeture et le transfert des bases d'opérations de Kalma et de Sortoni, qui étaient prévus, respectivement, pour les 11 et 28 mars. Nous avons l'intention de répondre favorablement à la demande du Gouvernement, notamment pour faciliter un transfert sans heurts. Néanmoins, je reste préoccupé par la présence continue d'agents en tenue originaires du Pakistan, qui font partie d'une unité de police constituée à Kalma et d'un contingent militaire à Sortoni.

Une fois la période de retrait terminée, c'est-à-dire après le 30 juin, il restera les tâches relatives à la liquidation, qui ne sont pas moins difficiles. Pendant la période de liquidation, une équipe de liquidation réduite devra nettoyer et remettre en état le site d'El-Fasher, liquider tout le matériel restant appartenant à l'ONU, clôturer les contrats et les engagements financiers en cours et procéder à la fermeture administrative de la mission.

Au cours de mes entretiens avec les autorités soudanaises, j'ai insisté sur la distinction entre les périodes de retrait et de liquidation. Je rappelle et souligne que la résolution 2559 (2020) prévoit une période de retrait de six mois, suivie d'une période de liquidation d'une durée indéterminée, que nous estimons être de 12 à 18 mois, afin d'effectuer raisonnablement toutes les tâches de liquidation requises pour une mission de la taille et de l'envergure de la MINUAD. Les dirigeants soudanais, tant au niveau central qu'au niveau des États, m'ont assuré qu'ils mettraient tout en œuvre pour que le retrait et la liquidation soient un exemple de collaboration efficace entre l'ONU et le Soudan.

Enfin, je voudrais exprimer ma gratitude à l'Union africaine, qui est notre partenaire dans cette entreprise. L'une de mes premières rencontres à Khartoum a été avec le représentant de l'Union africaine. Nos deux organisations attachent une grande importance au retrait et à la fermeture responsables de la MINUAD. M. Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, se rendra au Soudan, y compris au Darfour, avec des représentants du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 30 mars au 1er avril, et une visite du Président de la Commission de l'Union africaine est également prévue. J'ai garanti à l'Union africaine que, dans la limite de ses ressources, la MINUAD appuierait ces visites.

Annexe III

Exposé de M^me^ Kholood Khair, Directrice associée de Insight Strategy Partners

Je m'appelle Kholood Khair. Je suis chercheuse et analyste au sein d'un groupe de réflexion à Khartoum, ainsi que présentatrice d'une émission-débat politique. Bien que la société civile ne soit pas homogène, j'espère apporter un éclairage sur les implications possibles de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS)sur l'espace de la société civile dans mon pays et sur l'importance de l'adhésion de la société civile pendant la période de transition.

Je tiens tout d'abord à remercier les organisateurs d'avoir donné à la société civile soudanaise la possibilité de se faire entendre lors d'une réunion comme celle-ci. Il s'agit d'une reconnaissance bienvenue et nécessaire du rôle de la société civile dans la « civilianisation » du Soudan et dans sa contribution pour aider le pays à faire la transition vers une gouvernance démocratique. C'est aussi une reconnaissance du rôle de premier plan que la société civile soudanaise a continuellement joué pendant la période précédant la révolution de 2018 et continue de jouer tout au long de la fragile période de transition.

Cette transition ne concerne pas uniquement les rouages de la démocratisation civile ; il s'agit également de mettre en place les pratiques de gouvernance nécessaires à une démocratie dynamique. Au cours des 30 dernières années, nous avons été témoins de tentatives inlassables et continues de limiter l'espace civil afin de contrôler et de réprimer le peuple soudanais. Pour remédier à cette situation, une collaboration tout aussi indéfectible et soutenue avec les acteurs de la société civile sera nécessaire pour élargir l'espace civique. Ce n'est qu'à ce moment que les projets nationaux de « civilianisation » et de démocratisation du Soudan auront une chance de réussir.

Les expériences passées en matière de transition – le Soudan est, après tout, déjà passé par là – nous montrent que les transitions vivent et meurent en fonction de l'espace que les divers acteurs de la société civile sont capables de créer aux niveaux national, infranational et local. Nous tirons les leçons du passé. Cette fois-ci, un effort plus concerté des partenaires de la transition pour collaborer avec la société civile de manière cohérente et délibérée dans toutes les structures de gouvernance, allant du soutien au Gouvernement fédéral au maintien d'une dynamique favorable dans les quartiers, est notre meilleure chance de réussir. Espérons que la troisième fois sera la bonne, car une telle occasion ne se représentera peut-être pas de sitôt.

La société civile soudanaise est très diversifiée, et c'est ce qui fait sa force. Qu'il s'agisse de groupes de défense des droits des femmes, de comités de résistance, de centres de recherche, d'initiatives locales lancées par des femmes ou d'organisations luttant pour la justice, l'action de la société civile a souvent une portée bien supérieure à celle de l'État et des acteurs internationaux. Ces dernières années, la société civile soudanaise a répondu aux revendications locales de changement et a créé plus d'espace en vue d'une participation véritable du peuple en dehors de l'espace consacré à l'aide.

Après des décennies de résistance face à l'autocratie et de répression sévère sous le régime précédent, il est impératif que la société civile, sous toutes ses formes, soit en mesure de fonctionner comme il se doit : en tant que partenaire essentiel de la transition civile. Pour ce faire, plusieurs problèmes liés à l'opérationnalisation d'une mission telle que la MINUATS devront être abordés pour obtenir l'adhésion de la société civile.

La Mission est opérationnelle depuis un peu plus de deux mois, et le lancement éventuel de ses activités serait le bienvenu. Cependant, depuis sa création, certains défis sont apparus. La plupart de ces défis ont trait aux difficultés potentielles liées au déséquilibre persistant du pouvoir au sein du Gouvernement soudanais entre, d'une manière générale, les composantes armées et les composantes civiles.

En outre, l'impact de ce tumulte sur l'espace de la société civile, fondement de la transition démocratique, suscite des inquiétudes non négligeables. Dans le cadre des conditions de collaboration encore floues entre le Gouvernement civil et la MINUATS, une mission sur laquelle les civils peuvent compter de plus en plus, il faut prendre en considération l'impact potentiel sur l'espace de la société civile et, par conséquent, sur l'élaboration d'un contrat social qui n'en est encore qu'à ses débuts. À cet égard, la MINUATS doit surtout tirer les leçons des missions qui l'ont précédée, à savoir la Mission des Nations Unies au Soudan et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Les défis spécifiquement liés à cette dynamique de gouvernance sont, d'une manière générale, les suivants : la façon dont la MINUATS sera à la fois une mission de suivi qui succédera à la MINUAD et une mission dotée d'un mandat totalement différent : un mandat qui, et cela est crucial, ne contient pas autant de dispositions sur la protection des civils que les missions précédentes, ce qui est néanmoins une priorité de plus en plus urgente au Darfour et ailleurs ; comment la MINUATS s'y prendra pour établir un consensus à travers son vaste mandat avec les différentes branches et structures du Gouvernement, ainsi qu'avec d'autres structures de gouvernance, telles que les administrations autochtones et les comités de résistance, aux niveaux national et infranational ; comment la MINUATS, en tant que mission politique, résistera aux tentatives de cooptation par différents groupes d'intérêts politiques, à la fois au sein et en dehors du Gouvernement ; comment la MINUATS va gérer les attentes très élevées du Gouvernement et du peuple ; comment la MINUATS établira un équilibre s'agissant de l'attribution des rôles : sans un interlocuteur gouvernemental fort, et en comptant plutôt sur le Cabinet en tant qu'interlocuteur, il y a des risques que le peuple soudanais ait du mal à savoir où commence le Gouvernement et où s'arrête la Mission, ce qui n'aidera pas le Gouvernement à nouer les relations qu'il veut et doit nouer avec le peuple ; et enfin, ce que la MINUATS fera pour atteindre ses objectifs au-delà de l'appui direct au Gouvernement, par exemple au moyen de programmes très spécialisés de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

Si le succès de la MINUATS est directement lié à la capacité du Gouvernement de mettre en œuvre ses engagements, laquelle est entravée par plusieurs facteurs, notamment les intérêts concurrents au sein du Gouvernement en ce qui concerne les capacités et le financement, alors la Mission ne sera pas en mesure de jouer un rôle d'appui aussi important qu'elle le souhaiterait. C'est là où réside tout le paradoxe d'une mission intégrée appelée à soutenir un gouvernement qui est loin d'être intégré, et qui est en fait divisé non seulement en termes de membres civils et militaires, mais également s'agissant de différents groupes rebelles.

Les acteurs de la société civile peuvent renforcer et même diriger des efforts coordonnés dans cette tâche difficile qu'est la protection des civils, une priorité essentielle dans certaines parties du Darfour à l'heure actuelle, et tirer parti de plus d'une décennie d'activités de la société civile relatives à la protection des civils, à des initiatives de consolidation de la paix et à la prévention des conflits dans tout le pays. La mobilisation des acteurs de la société civile est également cruciale avant les élections, et elle doit commencer dès maintenant, de préférence au niveau local, afin de démontrer la valeur d'un processus qui est très dénigré par le public depuis sa mise en œuvre théorique sous le régime d'Al-Bashir.

Les exercices cruciaux d'édification de l'État qui ont enfin un espoir d'être crédibles, par exemple les processus de rédaction de la Constitution, les initiatives liées aux élections et le fait de rendre viable l'accord de paix, sont tous actuellement dirigés par des acteurs internationaux, la société civile jouant un rôle d'appui. Ce devrait être l'inverse. La durabilité est une préoccupation permanente, et seule une collaboration accrue et large de la société civile avec le Gouvernement et l'ONU peut faciliter une meilleure coopération entre le Gouvernement et l'ONU.

Pour sa part, le Gouvernement civil doit être conscient qu'une société civile large et variée constitue son armée et son système d'appui interne pour lutter contre l'autocratie ; élargir ses priorités en matière de transition et atténuer ses problèmes de capacité en collaborant avec la société civile, en particulier en dehors de Khartoum ; tirer les enseignements des transitions précédentes, élargir l'espace politique à un éventail plus diversifié de publics et éviter de redessiner les lignes de fracture entre les groupes politiques sur la base de la concurrence pour le pouvoir et les ressources ; et moins compter sur la politique personnelle et institutionnaliser une partie de sa collaboration avec la société civile.

Ce qui précède permettra au Gouvernement, par exemple, d'augmenter le niveau de représentation des femmes conformément à ses propres quotas et d'accélérer certains des progrès lents qui sont observés sur des questions clefs telles que la justice. Cela permettra également un meilleur retour d'informations de la part du public. Actuellement, les protestations de masse contre des questions spécifiques sont la seule forme de communication qu'une grande partie de la société civile a avec le Gouvernement, ce qui peut donner l'impression que le Gouvernement échoue à tous les niveaux, et ainsi encourager les factions de l'ancien régime.

Je pense que pour être efficace, appuyer judicieusement la transition et obtenir l'adhésion de la société civile en tant que partenaire clef de la transition, la MINUATS doit consulter régulièrement et sérieusement les différents acteurs de la société civile à travers le pays lorsqu'elle planifie ses travaux et définit ses stratégies pendant la transition ; travailler avec ce qui reste de la MINUAD tant qu'elle le peut et faire appel à ses partenaires de la société civile sur le terrain pour examiner la façon dont elle accordera la priorité à la protection des civils, alors que le conflit s'enflamme au Darfour et que la situation semble de plus en plus belliqueuse à l'est ; être suffisamment agile pour répondre à des questions ponctuelles tout en planifiant une approche progressive, dans le cadre d'une stratégie globale, des priorités en matière de transition, allant, par exemple, de la protection des civils à l'accès à la justice et à l'état de droit, aux élections puis à la transition crédible du pouvoir ; être une mission pour l'ensemble du pays, avec des stratégies spécifiques au contexte pour les différentes réalités politiques à travers le Soudan, élaborées en étroite collaboration avec des acteurs de la société civile issus des communautés de la recherche et des communautés spécifiques à une région, notamment les communautés rurales et les éleveurs.

La MINUATS doit également travailler avec un homologue gouvernemental spécifique, qui est tenu de rendre des comptes au Gouvernement, et non à un comité fonctionnant comme un secrétariat, ce qui permettra de dégager un consensus au sein du Gouvernement, d'absorber l'appui international et d'encourager l'élaboration commune de politiques par l'intermédiaire du Gouvernement, et plus tard avec le Parlement, tout en fournissant un organe de liaison pour une coordination efficace ; se coordonner avec les processus parallèles qui ne relèvent pas de son mandat mais dont le succès est lié au sien, tels que la justice transitionnelle et les réformes ; être mieux financée et orienter ce financement de manière judicieuse, afin de permettre une réponse aux besoins de la transition qui soit plus véritablement intégrée ; saisir l'occasion d'affiner et de cibler son vaste mandat en mai de cette année ; et enfin, et c'est important, recruter davantage de personnel national de haut niveau, en particulier dans les régions périphériques.

En fin de compte, le succès de la MINUATS sera le succès du Soudan, si la Mission est consciente que la société civile est le fondement du projet démocratique et en tient compte. Cette inclusion de la société civile doit se faire de manière à accroître, et non à limiter, l'espace civique, et des efforts doivent être déployés pour ne pas compromettre le contrat social fragile et inachevé entre le Gouvernement civil et le public.

Annexe IV

Déclaration de M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois]

Je remercie le Secrétaire général adjoint Khare et M. Perthes de leurs exposés. J'ai également écouté avec attention l'exposé de M^me^ Khair, la représentante de la société civile. Je souhaite également la bienvenue à cette réunion au représentant du Soudan.

Le Soudan connaît des transformations majeures. La présence de l'ONU dans le pays est dans une phase de transition. Je voudrais insister sur les points suivants.

Premièrement, la dynamique politique positive doit être maintenue. L'Accord de Djouba pour la paix au Soudan n'est que le début, pas la fin. La Chine se félicite des avancées importantes telles que l'élargissement du Conseil souverain et le remaniement du Gouvernement de transition. La Chine exhorte à poursuivre les efforts pour faire avancer des processus tels que la formation d'un Conseil législatif de transition et la préparation des élections. Les groupes armés qui n'ont pas signé l'Accord doivent rejoindre le processus de paix dès que possible. Le rapport du Secrétaire général (S/2021/199) mentionne qu'un appui financier est nécessaire pour l'application de l'accord de paix. C'est pourquoi nous appelons les partenaires internationaux à aider le Soudan à cet égard.

Deuxièmement, l'amélioration des conditions de sécurité doit se poursuivre. Malgré la stabilité générale qui règne au Soudan, les affrontements intercommunautaires font encore des victimes civiles. Le Gouvernement soudanais a continué de mettre en œuvre sa stratégie étatique de protection des civils, a réagi rapidement aux affrontements et a rapidement déployé des forces de sécurité, ce dont la Chine se félicite. Nous appelons les parties à s'efforcer de toute urgence de supprimer les effets négatifs que l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité a sur les efforts déployés par le Gouvernement pour protéger les civils au Darfour et pour améliorer ses capacités en matière de sécurité. Les moyens militaires ne peuvent à eux seuls mettre fin aux affrontements intercommunautaires. Il faut une approche globale, intégrant la médiation, la réconciliation et l'état de droit, associée à des mesures visant à développer l'économie et à améliorer la vie des populations afin d'éliminer les causes profondes des conflits.

Troisièmement, la communauté internationale doit aider le Soudan à relever ses défis économiques. En raison de facteurs tels que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'économie du Soudan se détériore et la situation humanitaire est catastrophique. Plus de 13 millions de personnes pourraient avoir besoin d'une aide humanitaire cette année. Le Gouvernement soudanais s'efforce de progresser sur le volet des réformes économiques, de réduire le déficit budgétaire et d'atténuer les pénuries de biens. La Chine se félicite de ses efforts. La communauté internationale doit intensifier son aide pour mieux aider le Soudan à surmonter ses difficultés. La Chine appelle à une levée rapide des mesures coercitives unilatérales contre le Soudan.

Quatrièmement, il doit y avoir une transition sans heurts du maintien de la paix à la consolidation de la paix. L'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a achevé sa mission. Je tiens à saluer et à remercier ses soldats de la paix. Le processus de fermeture de la MINUAD doit être régulier et bien ordonné. Les parties doivent s'efforcer d'assurer la sécurité du personnel et des biens de la MINUAD. La Chine se félicite des progrès réalisés dans le déploiement de la Mission

intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et des efforts actifs de cette mission. Compte tenu des besoins réels du Soudan à l'heure actuelle, la MINUATS doit s'attacher à faire progresser le processus de paix et à mobiliser une aide économique plus importante afin d'améliorer durablement la situation du Soudan. Ce faisant, la MINUATS doit respecter pleinement les vues du Gouvernement soudanais et renforcer sa coordination avec les autres organismes des Nations Unies sur place.

Annexe V

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je m'associe aux autres orateurs pour remercier les intervenants de leurs exposés éclairants. Je souhaite également une très chaleureuse bienvenue au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes. Je me réjouis de collaborer avec lui, et il peut compter sur l'appui de l'Estonie.

Il est louable qu'en dépit de multiples problèmes, le Soudan continue d'avancer dans son processus de transition historique. L'Estonie reconnaît les nombreuses étapes importantes qu'a franchies le Soudan depuis la dernière réunion d'information du Conseil de sécurité (voir S/2020/1183), qui s'étendent de la gouvernance aux droits de l'homme et aux réformes économiques. Nous saluons l'annonce par le Soudan de son accession aux instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, notamment la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Étant donné que les institutions constituent l'épine dorsale de la démocratie, l'Estonie encourage le Soudan à continuer de renforcer ses institutions, conformément au Document constitutionnel, en particulier le Conseil législatif de transition. Nous exhortons également le Soudan à renforcer la participation véritable des femmes au sein des organes décisionnels de transition.

L'Estonie accueille par ailleurs avec satisfaction les efforts continus des Soudanais visant à mettre en œuvre l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan. En particulier, la formation du nouveau Gouvernement de transition et l'élargissement du Conseil souverain constituent des étapes essentielles. Nous saluons également la coopération récente du Gouvernement avec la Cour pénale internationale, car le rétablissement de la justice et l'application du principe de responsabilité restent fondamentaux. Toutefois, il importe également de reconnaître que d'importants défis restent à relever en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord. L'Estonie souligne la nécessité que les femmes participent à la mise en œuvre de l'accord de paix. En outre, nous appelons les parties qui ne l'ont pas encore fait à adhérer d'urgence à l'accord de paix.

Malheureusement, la situation socioéconomique continue de poser des difficultés considérables au peuple soudanais, mais nous saluons les mesures importantes prises par le Gouvernement de transition pour lancer le pays sur la voie du relèvement économique. L'Estonie accueille avec satisfaction la réforme du taux de change et encourage le Gouvernement de transition à poursuivre la mise en œuvre de son programme de réforme essentiel.

Les informations faisant état d'une persistance de la violence intercommunautaire au Darfour sont profondément préoccupantes. Nous demandons instamment au Gouvernement de transition d'accélérer la mise en œuvre de sa stratégie nationale de protection des civils. Nous sommes également préoccupés par la destruction d'un ancien site de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour le 23 février. Il restera important d'élargir l'autorité de l'État à l'ensemble du Darfour.

La Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) peut fournir un appui au Soudan dans le cadre de tous les efforts que je viens de mentionner. J'exhorte les Soudanais à utiliser cette ressource. Pour mettre en place une approche systématique, nous encourageons le Soudan à déterminer dans quels domaines prioritaires il aura besoin de l'aide de la

MINUATS. J'exhorte également le Gouvernement de transition à finaliser l'accord sur le statut de la Mission dans les plus brefs délais pour permettre à la MINUATS de fonctionner efficacement.

L'Estonie est préoccupée par la récente escalade des tensions entre le Soudan et l'Éthiopie à propos de la zone frontalière de Fachqa. Nous demandons instamment aux dirigeants éthiopiens et soudanais d'apaiser la situation et d'œuvrer à un règlement pacifique. Enfin, je réitère nos sincères remerciements au Soudan pour avoir offert un appui généreux aux réfugiés éthiopiens qui ont fui la région du Tigré.

Enfin, le Soudan a accompli des progrès significatifs, mais il reste beaucoup à faire. Nous espérons que les bonnes relations de coopération entre le Soudan et la MINUATS aideront le pays à se montrer à la hauteur du défi à relever afin de mener à bien sa transition historique. La communauté internationale ne doit épargner aucun effort pour appuyer les aspirations du peuple soudanais à réaliser la démocratie, la paix et la prospérité.

Annexe VI

Déclaration de M^me^ Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français et anglais]

Je tiens à remercier les intervenants pour leurs exposés extrêmement complets et intéressants.

Je voudrais pour ma part insister sur quatre points.

La priorité de la France demeure le soutien à la transition démocratique au Soudan. Les avancées des trois derniers mois sont très encourageantes. Je pense à la formation d'un nouveau gouvernement et à l'extension du Conseil souverain, qui intègrent les représentants des anciens groupes armés signataires de l'Accord de paix de Djouba. Ce gouvernement a adopté son programme, avec des axes de travail très ambitieux, y compris pour consolider le processus de paix. L'unification des taux de change, qui était très attendue par la France et par de nombreux partenaires, a donné un premier gage de la volonté politique de cette nouvelle équipe.

Des étapes importantes ont également été franchies dans le domaine des droits de l'homme. Nous saluons la décision des autorités de ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ainsi que la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Nous encourageons également les autorités à poursuivre leur bonne coopération avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme. Alors que nous avons commémoré hier la Journée internationale des femmes, laissez-moi réaffirmer notre soutien à l'élimination des discriminations et des violences à l'égard des femmes et à la promotion de la parité, au Soudan comme ailleurs.

Comme le Président Emmanuel Macron s'y est engagé, la France organisera une conférence de haut niveau d'appui à la transition soudanaise le 17 mai à Paris. Cet événement sera l'occasion de marquer solennellement la réintégration du Soudan dans le concert des nations, d'encourager les investisseurs privés à revenir au Soudan et de renouveler l'engagement des partenaires à remettre la dette extérieure soudanaise. Cette transition doit contribuer à une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Les efforts doivent se poursuivre et même s'amplifier en ce qui concerne le processus de paix et la protection des civils, ce sera mon deuxième point. Nous encourageons les autorités soudanaises à concrétiser la formation du Conseil législatif de transition. La participation des femmes doit aussi progresser alors que le nouveau Conseil des ministres n'atteint pas le seuil de 40 % qui avait été fixé par le Document constitutionnel et l'Accord de paix de Djouba. La lutte contre l'impunité doit en outre se poursuivre par la mise en place de la Commission de justice transitionnelle, la réforme de la Commission nationale des droits humains, mais aussi par la poursuite de la coopération avec la Cour pénale internationale.

Au Darfour, les violences qui ont éclaté les 16 et 18 janvier et depuis lors, ainsi que le pillage du site de Saraf Omra, rétrocédé un mois plus tôt par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, sont extrêmement préoccupants. La France reconnaît la volonté des autorités soudanaises d'assumer l'entière responsabilité de la protection des civils au Darfour et encourage le Gouvernement à poursuivre la mise en œuvre pleine et entière de son plan national pour la protection des civils, avec l'assistance de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) bien sûr. Nous encourageons en outre les parties qui restent en dehors du processus de paix à le rejoindre au plus vite.

Ces efforts s'inscrivent dans un contexte régional fragile, comme de nombreux intervenants l'ont rappelé.

Nous saluons les efforts du Soudan pour accueillir et protéger plus de 61 000 réfugiés éthiopiens à l'est, avec l'appui de l'ensemble de ses partenaires internationaux, dont la France et l'ONU. Il nous faut conjointement maintenir ces efforts pour éviter toute dégradation de la situation humanitaire. Nous soutenons les initiatives de la région et de la sous-région pour apaiser les facteurs de tension qui montent, en particulier s'agissant du différend territorial à la frontière entre le Soudan et l'Éthiopie, où le risque d'escalade est très préoccupant. Nous appelons l'ensemble des parties au dialogue mais également à la retenue.

Dans ce contexte, et ce sera mon dernier point, la France soutient l'opérationnalisation rapide de la MINUATS pour poursuivre l'appui des Nations Unies à la transition soudanaise. Cela nécessite en premier lieu que le Soudan finalise rapidement l'accord sur le statut de la Mission, qui est le cadre juridique nécessaire à son action. La MINUATS dispose d'un mandat large qui lui permet d'appuyer les efforts de l'ensemble des autorités soudanaises face aux défis posés par la transition : l'appui à la gouvernance et aux droits de l'homme, y compris la protection des enfants, le soutien au processus de paix, la consolidation de la paix et bien sûr la mobilisation des acteurs économiques et humanitaires. Nous appelons ainsi le Soudan à exploiter tout le potentiel qu'offre ce mandat, y compris en matière de renforcement des capacités.

Annexe VII

Déclaration de M. T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Qu'il me soit permis avant tout de remercier le Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), M. Volker Perthes, et le Secrétaire général adjoint Atul Khare de leurs exposés sur les activités de la MINUATS, autour des quatre piliers stratégiques et interdépendants de la Mission. Je tiens également à remercier de ses observations M^me^ Kholood Khair, Directrice associée de Insight Strategy Partners.

Premièrement, en ce qui concerne la transition politique et les processus de paix, le Soudan continue de progresser dans sa transition démocratique. Les derniers faits nouveaux témoignent de la détermination et de l'engagement des autorités soudanaises à conduire le pays sur la voie du développement, de la paix et de la prospérité. Les mesures prises pour mettre en œuvre l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan, notamment l'élargissement du Conseil souverain, la création du Conseil des partenaires durant la période de transition et la formation du nouveau Cabinet, qui inclut les signataires de l'accord, sont autant de pas dans la bonne direction. Le fait que les États-Unis aient retiré le Soudan de leur liste des États qui parrainent le terrorisme est une autre étape importante du processus de transition, tout comme la normalisation des relations bilatérales avec Israël. Nous nous félicitons de ces évolutions positives.

L'Accord de Djouba pour la paix au Soudan est un document complet, mais ambitieux et complexe. Il est donc possible que son processus de mise en œuvre se heurte à plusieurs défis. Le processus de transition vers un système fédéral et démocratique ne sera pas facile. Certes, les premières mesures ont été prises pour sa mise en œuvre, mais un déficit de confiance entre les parties, des problèmes de sécurité persistants et un manque de ressources financières risquent de saper ces efforts. Il est donc important que les parties prenantes soudanaises continuent de prouver leur attachement à l'Accord et qu'elles engagent un dialogue constructif pour surmonter leurs divergences. Elles doivent s'assurer que les institutions provisoires seront dotées de mandats clairement définis, et qu'elles seront inclusives et efficaces. À cette fin, la formation rapide du Conseil législatif de transition et la mise sur pied des commissions seront importantes. Il est impératif que la communauté internationale, notamment l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, appuie les efforts nationaux et apporte toute l'aide possible au Soudan dans la mise en œuvre de l'Accord.

En ce qui concerne le troisième pilier, il est encourageant de constater que le Gouvernement provisoire a poursuivi ses réformes institutionnelles et juridiques. La version finale des projets de loi concernant diverses commissions, dont la Commission de justice transitionnelle, a été arrêtée. Là encore, il s'agit d'une évolution positive.

La violence intercommunautaire au Darfour ces derniers mois illustre les défis complexes auxquels est confronté le Gouvernement provisoire. Nous saluons les efforts déployés pour ramener la situation à la normale au Darfour. Nous nous félicitons de l'élaboration du Plan national de protection des civils, ainsi que de l'annonce de la création d'une force de protection de 12 000 membres, en cours de déploiement au Darfour. Nous appelons également les mouvements armés qui restent en dehors du processus de paix à rejoindre la table des négociations.

S'agissant du quatrième pilier, la situation économique difficile est l'un des principaux obstacles au processus de transition. Le Gouvernement provisoire est engagé dans un dialogue positif avec les institutions financières internationales et

le Groupe des Amis du Soudan, ce qui aidera à mobiliser des ressources financières ô combien nécessaires. Il est essentiel que la communauté internationale continue d'appuyer le relèvement économique du Soudan et le programme de réforme économique du Gouvernement provisoire.

Nous apportons notre plein soutien au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix pour l'élaboration d'un cadre stratégique intégré et de structures propres à maximiser un appui international à même de renforcer l'efficacité de la MINUATS, dans le but de faire progresser la transition politique du Soudan. Nous apprécions également les efforts déployés par le Secrétaire général adjoint Atul Khare, et son équipe au Département de l'appui opérationnel, en vue de la réduction graduelle des effectifs de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Par ailleurs, nous encourageons la MINUATS à continuer de collaborer étroitement avec le Gouvernement provisoire pour assurer un retrait sans heurt de la MINUAD et veiller à ce que les lacunes qui pourraient en résulter soient comblées.

Enfin, l'Inde reste déterminée à accompagner tous les efforts du Gouvernement provisoire soudanais en vue d'une transition réussie. Dans ce contexte, nous avons mis en œuvre au Soudan, de manière bilatérale, 49 projets, d'une valeur de 612 millions de dollars, dans les secteurs énergétique, agro-industriel et des transports, grâce à des lignes de crédit accordées à des conditions favorables. Plus de 290 bourses annuelles ont été accordées aux fins du renforcement des capacités, dans le cadre de notre programme indien de coopération technique et économique et d'autres programmes de bourses. Tout récemment, en novembre dernier, l'Inde a livré 100 tonnes de denrées alimentaires au titre de l'aide humanitaire au Soudan. Je suis également heureux que, dans le cadre du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, le Soudan ait reçu 820 000 doses de vaccin « Made in India » contre la maladie à coronavirus (COVID-19). En outre, dans le cadre de notre programme bilatéral d'aide humanitaire, nous sommes en train d'acheminer 10 tonnes de médicaments vitaux qui seront livrés au Soudan dans les semaines à venir.

Qu'il me soit permis de réaffirmer que l'Inde reste attachée au progrès global et au développement inclusif du Soudan.

Annexe VIII

Déclaration de M^me^ Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier le Représentant spécial Perthes et le Secrétaire général adjoint Khare, ainsi que M^me^ Khair, pour leurs exposés très éclairants ce matin. Puisqu'il s'agit de la première réunion à laquelle participe le Représentant spécial du Secrétaire général depuis son entrée en fonction, je tiens à le féliciter et à lui souhaiter la bienvenue parmi nous. Bien sûr, je veux aussi lui souhaiter bonne chance. Il va lui falloir s'acquitter d'un mandat difficile et ambitieux. Le moment est crucial. M. Perthes intervient à un moment très important, alors que l'ONU est toujours aux prises avec les implications de ce qui, à tout point de vue, je crois, est une transition complexe. D'un autre côté, nous pensons que l'ampleur de ce défi n'a d'égal que les possibilités qu'il génère pour la population soudanaise.

Comme nous l'avons déjà entendu de la bouche de nombreux orateurs, le Soudan, de toute évidence, fait de gros efforts pour avancer sur la voie de la transition et mettre en œuvre l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan. Néanmoins, nous savons que c'est bien sûr à leurs débuts que les processus de paix sont les plus fragiles.

Une démarche globale, dirigée par des civils et avec la pleine participation de la société civile, sera nécessaire pour amener toutes les parties à une entente politique plus étroite. Dans le même temps, le défi consiste à dépasser les accords en place en matière de partage du pouvoir pour mettre effectivement en œuvre les volets matériels de l'Accord, et ce, aussi rapidement que possible.

Les prochaines étapes doivent inclure la formation du Conseil législatif de transition et des commissions prévues à l'Accord. Les Soudanais ont réclamé une gouvernance démocratique transparente et dirigée par des civils au Soudan. Ils méritent au moins cela. Nous pensons que leur appel doit être entendu.

Voir les avantages de l'Accord se matérialiser sur le terrain sera, en l'occurrence, le moyen le plus efficace de préserver l'appui qu'il suscite et d'inciter à rejoindre l'Accord les forces qui sont restées à l'extérieur. Nous nous félicitons du lancement, le mois dernier, du programme de soutien aux familles baptisé Samarat, auquel l'Irlande a été l'un des premiers contributeurs.

Les femmes, parmi lesquelles citons par exemple Alaa Salah, une étudiante de 22 ans, ont de toute évidence apporté une contribution majeure à la transition au Soudan. Elles ne doivent pas être exclues du processus politique. Il est tout simplement impératif de remédier aux obstacles qui empêchent leur participation pleine et concrète, sur un pied d'égalité avec les hommes. Les femmes soudanaises ont également besoin de toute urgence d'une meilleure protection contre les violences sexuelles et fondées sur le genre. À cet égard, la Loi relative au statut personnel doit être révisée. Nous pensons également que le nouveau projet de loi visant à lutter contre les violences faites aux femmes est un texte bienvenu, mais il faudra qu'il soit mis en œuvre.

Nous avons entendu que les conditions de sécurité au Darfour restent très préoccupantes. Les combats se poursuivent au Darfour, de même que le recrutement de combattants, y compris, et c'est tragique, le recrutement d'enfants par des parties tant signataires que non signataires de l'Accord de Djouba pour la paix. En trois jours seulement, au mois de janvier, les attaques menées au Darfour ont forcé plus de personnes à fuir leurs foyers que pendant toute l'année 2020 dans le Soudan tout entier. Alors que le mandat de protection des civils de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) touche à sa fin, le Gouvernement

soudanais doit assumer ses responsabilités. La riposte énergique du Gouvernement aux violences perpétrées récemment dans le Darfour septentrional a été encourageante et doit être pérennisée. Les auteurs de ces violences devront aussi répondre de leurs actes. C'est impératif pour briser le cycle de l'impunité, qui favorise les récidives contre les civils dans les mêmes lieux.

Il est désormais urgent de mettre en œuvre rapidement le plan national de protection des civils et d'appliquer le pilier sécurité de l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan. Nous considérons que la force de protection civile doit avoir l'envergure et les moyens nécessaires pour faire son travail efficacement. Le Conseil de sécurité, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan et les partenaires internationaux du Soudan peuvent offrir un appui technique et contribuer au renforcement des capacités, notamment par le biais d'une formation post-conflit et en matière de police de proximité. J'invite le Gouvernement soudanais à définir concrètement ce dont il a besoin et comment les partenaires du Soudan peuvent lui apporter leur concours.

Le récent pillage de l'ancien site de la MINUAD, Saraf Omra, au Darfour, est une honte. Cet ancien site de la MINUAD devait être utilisé comme centre de formation professionnelle au profit de la population soudanaise. Ce type de pillage, qui est malheureusement un phénomène régulièrement observé par le passé au Darfour, prive la communauté locale d'un bien à long terme. Nous saluons les mesures prises par le Gouvernement pour relever les défis liés à la réduction des effectifs de la MINUAD, notamment la création d'un nouveau département au sein du Ministère des affaires étrangères pour appuyer les deux missions des Nations Unies de manière plus intégrée. Cependant, comme nous l'avons entendu, il est d'une importance vitale que les autorités soudanaises mettent sans plus tarder la dernière main à l'accord sur le statut de la mission avec l'ONU.

Nous ne sous-estimons pas les défis auxquels doivent faire face le Gouvernement de transition et le peuple soudanais : ils sont immenses, notamment sur le plan humanitaire. On estime, en effet, que 13,4 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire en 2021. La situation en matière de sécurité alimentaire est elle aussi préoccupante et elle est exacerbée par les difficultés économiques du Soudan. Dans ce contexte, je tiens à saluer la solidarité dont fait preuve le peuple soudanais envers les plus de 60 000 réfugiés arrivés dans l'est du Soudan en provenance de la région du Tigré, en Éthiopie. Cela mérite d'être souligné.

Enfin, les tensions autour de la frontière dans la région de Fachqa sont inquiétantes. Les événements de ce week-end ont mis en évidence les conséquences néfastes qu'une persistance des tensions peut avoir sur une région déjà fragile. Nous devons faire tout notre possible pour éviter une telle situation. Ce différend doit être réglé par la diplomatie. La mobilisation des organisations régionales est vitale dans ce contexte, notamment celle de l'Union africaine, qui peut donner une impulsion aux efforts de médiation.

Annexe IX

Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramírez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : espagnol]

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, Volker Perthes. Nous le remercions de son exposé sur la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et sur la situation au Soudan, un peu plus d'un mois après son arrivée dans le pays. Nous avons également pris note des informations fournies par le Secrétaire général adjoint Khare et M^me^ Khair, que nous remercions.

Le Gouvernement de transition soudanais se trouve à un moment critique, et nous saluons les efforts qu'il déploie pour mettre en œuvre l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan, qui compte trois nouveaux signataires. Nous appelons les groupes armés qui ne l'ont pas encore fait à signer l'Accord de toute urgence et sans conditions préalables. La coordination de la mise en œuvre de l'Accord est d'une importance primordiale, raison pour laquelle nous saluons la création du Conseil des partenaires chargé d'accompagner la transition, même s'il est regrettable qu'une seule femme figure parmi ses 29 membres.

Nous nous félicitons de la formation du nouveau Cabinet et de l'adoption du budget, mais nous notons aussi la nécessité d'améliorer la transparence des processus, en particulier ceux liés au budget.

Nous appelons à la mise en place du Conseil législatif de transition et à la nomination des gouverneurs des États, tout en réaffirmant l'importance de respecter les dispositions du Document constitutionnel prévoyant une représentation féminine d'au moins 40 %. Seuls quatre des 26 ministres du Cabinet sont des femmes. Nous saluons et appuyons le rôle de chef de file joué par les femmes soudanaises qui se mobilisent et se battent pour une pleine participation aux organes de décision.

Nous suivons avec inquiétude l'escalade des tensions dans la région de Fachqa et le renforcement de la présence militaire des deux côtés de la frontière avec l'Éthiopie. Nous exhortons les parties à faire preuve de retenue, à rechercher une solution pacifique à leurs différends et à assurer la protection des civils dans la région. Cela permettra également d'éviter une plus grande déstabilisation de la région.

Le Mexique suit de près les nouvelles concernant le retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et la mise en place complète de la MINUATS. Nous félicitons l'équipe de pays des Nations Unies et le Gouvernement de transition d'avoir fixé les critères qui permettront de continuer à progresser vers les objectifs stratégiques. Nonobstant la transition, nous exprimons notre préoccupation face à l'aggravation des tensions et de la violence dans la région du Darfour.

Nous déplorons les violences de janvier dernier au Darfour occidental, qui ont fait 162 morts et plus de 100 000 déplacés, et suivons avec inquiétude les conséquences des violents affrontements au Darfour méridional, qui ont entraîné le déplacement d'au moins 20 000 personnes de plus. Nous attendons avec impatience la formation rapide de la force conjointe de maintien de la sécurité envisagée dans l'Accord de Djouba entre les forces gouvernementales et les groupes armés signataires.

Nous exhortons le Gouvernement soudanais à poursuivre la mise en œuvre du plan national de protection des civils. Nous sommes conscients des difficultés liées à la création d'une force de protection des civils. Toutefois, les efforts de désarmement, démobilisation et réintégration mentionnés dans les rapports périodiques sur la mise en œuvre du plan restent très limités.

Le Mexique redit sa profonde préoccupation concernant les flux d'armes illicites à destination et en provenance du Soudan. Nous le répétons : tant qu'il y aura un accès aux armes à feu, il sera impossible de s'attaquer efficacement aux cycles de violence qui ont des conséquences regrettables pour toute la région.

Le conflit a des effets indéniables sur les femmes et les enfants. Les informations faisant état du recrutement d'enfants à Kabkabiya et Nertiti par certains groupes armés signataires de l'Accord de Djouba sont tout simplement inacceptables. En outre, on continue de signaler des incidents de violence sexuelle visant des femmes et des filles, qui sont pour la plupart déplacées.

Les progrès enregistrés et les défis rencontrés dans le renforcement du Gouvernement de transition et l'ajustement multiforme qu'implique la mise en place de la MINUATS ne doivent pas détourner l'attention de la crise humanitaire qui sévit dans le pays. En 2021, on estime que 13,4 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire et que plus de 7 millions de personnes seront en situation d'insécurité alimentaire. C'est pourquoi nous demandons que le personnel humanitaire se voie garantir un accès sûr et sans entrave afin qu'il puisse répondre aux besoins les plus élémentaires d'une population qui a été gravement touché par le fléau du conflit armé.

Annexe X

Déclaration de M^me^ Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Nous remercions les intervenants, le Représentant spécial Perthes et le Secrétaire général adjoint Khare, des informations qu'ils nous ont fournies sur la situation au Soudan. Nous avons écouté attentivement la déclaration de M^me^ Khair.

Nous considérons que l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan, signé le 3 octobre 2020 par le Gouvernement de transition et le Front révolutionnaire soudanais, constitue un pas important vers la réalisation de l'harmonie nationale et la résolution des problèmes socioéconomiques urgents du pays. Nous espérons que les groupes armés restés en marge de l'Accord y adhéreront également. Nous sommes heureux de constater que le Premier Ministre Abdalla Hamdok et le dirigeant du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord, Abdelaziz Hélou, ont signé un accord de principes conjoint le 3 septembre 2020.

Malheureusement, certaines parties prenantes soudanaises continuent de jouer les fauteurs de troubles dans le processus de paix. Par conséquent, Abdul Wahid al-Nur, qui a refusé d'adhérer aux accords de paix et d'engager un dialogue avec Khartoum, est l'un des responsables des hostilités dirigées contre l'Armée de libération du Soudan dans le Jebel Marra. Nous appelons ceux qui ont une influence sur cet opposant à exercer sur lui la pression nécessaire.

Nous notons avec satisfaction que les autorités soudanaises ont montré qu'elles étaient prêtes à s'attaquer en profondeur aux causes sous-jacentes des conflits, y compris au Darfour. Les progrès tangibles dans la mise en œuvre des accords de paix le démontrent. À cet égard, nous notons l'élargissement du Conseil souverain et la formation d'un nouveau cabinet ministériel.

Dans le même temps, nous ne saurions manquer de mentionner que le Soudan est confronté à de nombreux défis qui se sont aggravés pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). L'évolution de la situation en Libye et le nombre croissant de déplacés et de réfugiés en provenance des États voisins ont un impact négatif sur la situation au Soudan. Dans ce contexte, la crise économique s'aggrave et les tensions sociales augmentent. C'est pourquoi il est crucial de ne pas retarder la mise en œuvre des initiatives visant à la relance économique et à la consolidation de la paix.

Nous sommes convaincus que le Soudan se trouve à un stade critique de la mise en œuvre des accords de paix et de la résolution des problèmes que j'ai mentionnés. Pour ce faire, le Soudan aura besoin d'un large soutien international, et Khartoum est en droit de compter sur cet appui.

Nous saluons la nomination et l'entrée en fonction du nouveau Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Nous souhaitons plein succès à M. Volker Perthes et comptons sur ses bons offices pour rassembler toutes les parties prenantes soudanaises autour de l'Accord de paix de Djouba.

Nous nous félicitons également de ses premières initiatives visant à maintenir des contacts équilibrés avec les deux branches des autorités soudanaises. Il est de la plus haute importance qu'il soutienne les efforts déployés par les autorités pour assurer la stabilisation nationale et mettre en œuvre le décret constitutionnel du 17 août 2019.

Nous sommes convaincus que l'action de la MINUATS renforcera les capacités de Khartoum dans des domaines clefs, au premier rang desquels figurent la consolidation de la paix, la promotion des réformes économiques, la mise en œuvre d'une réforme durable du secteur de la sécurité et le maintien de la paix et de l'état de droit. Il importe non seulement de rester uni face aux signaux politiques, mais aussi d'accroître le soutien économique au Soudan pour permettre au pays de résoudre les principales questions en suspens. L'aide à la mobilisation des ressources et la coordination de l'aide humanitaire sont également des tâches essentielles du mandat de la MINUATS.

Nous croyons que le retrait du Soudan, en décembre 2020, de la liste des États-Unis des États soutenant le terrorisme y contribuera. Nous attendons avec intérêt un examen rapide pour adapter les sanctions du Conseil de sécurité concernant le Soudan à la réalité sur le terrain.

En ce qui concerne le Darfour, la situation dans cette région ne s'est pas détériorée outre mesure. Les affrontements intercommunautaires sporadiques survenus dans certains États ne changent rien à la situation générale. La réponse rapide et coordonnée des autorités aux attaques, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre du Plan national de protection des civils, témoignent de l'attachement de Khartoum à une approche globale en matière de stabilisation. Le moment est venu de donner la priorité à la relance et au développement économiques de la région, ce que la nouvelle mission a pour but de favoriser.

Nous estimons que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a atteint ses objectifs avec succès. Nous partons du principe que le personnel de la MINUAD se sera complètement retiré d'ici le 30 juin, conformément à la résolution 2559 (2020). Nous saluons l'action de la direction du Secrétariat sur le terrain, en particulier le travail du Secrétaire général adjoint Khare, concernant l'établissement d'un dialogue avec les autorités locales afin d'assurer un retrait sans heurts et en toute sécurité de la MINUAD.

Annexe XI

Déclaration de M^me^ Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés le Représentant spécial Perthes, le Secrétaire général adjoint Khare et M^me^ Khair.

Le Premier Ministre Hamdok et son gouvernement ont continué de progresser sur la voie de la paix, de la prospérité et de la démocratie. Il convient de saluer la formation d'un nouveau conseil des ministres incluant les signataires de l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan ; la révision des taux de change ; la ratification de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ; et la coopération du Gouvernement avec la Cour pénale internationale. Comme l'a dit M^me^ Khair aujourd'hui, la société civile, les femmes et les jeunes ont un rôle crucial à jouer dans tous les aspects du processus de transition. Nous attendons avec intérêt la formation du Conseil législatif de transition, pour lequel un quota de 40 % de femmes a été fixé dans ce contexte.

Le Royaume-Uni est prêt à collaborer avec le Gouvernement soudanais, à mesure qu'il poursuit sa transition vers la démocratie. Lors de sa visite à Khartoum en janvier, le Ministre des affaires étrangères, Dominic Raab, a annoncé l'intention du Royaume-Uni d'accorder un prêt-relais de 456 millions de dollars au Soudan pour l'aider à régler ses arriérés auprès de la Banque africaine de développement. Cette somme vient s'ajouter aux 55 millions de dollars déjà alloués au Programme de soutien aux familles du Soudan.

Après des mois de retard, le Royaume-Uni se félicite de la nomination du Représentant spécial Perthes et de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général Lo N'Diaye. Nous nous félicitons également de la coopération entamée entre le Gouvernement soudanais et la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

Nous sommes conscients que le succès de la transition du Soudan exige de déployer des efforts soutenus dans un certain nombre de domaines. Il est donc essentiel que le Gouvernement collabore avec la MINUATS, y compris son équipe de pays intégrée, pour recenser les domaines prioritaires dans lesquels la Mission doit fournir un appui dans le cadre de son mandat. Afin de tirer pleinement parti de l'appui de la MINUATS, nous exhortons le Gouvernement soudanais à travailler sans tarder avec l'ONU pour arrêter le texte final de l'accord sur le statut de la Mission.

Le Royaume-Uni a versé 500 000 dollars de contributions volontaires à la MINUATS. Nous sommes le premier État Membre à le faire, et nous encourageons les autres pays à soutenir les efforts menés par la MINUATS pour appuyer l'action du Gouvernement soudanais.

Si le Gouvernement soudanais a pris de nombreuses mesures pour surmonter les défis auxquels son pays est confronté, des obstacles importants demeurent. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur l'escalade de la violence intercommunautaire au Darfour ces derniers mois. Le Darfour a enregistré plus de déplacés en 2021 que durant toute l'année 2020. Nous sommes en outre préoccupés par la nouvelle destruction d'un ancien site de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, le 23 février, après son transfert au Gouvernement soudanais.

Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général au Gouvernement pour qu'il accélère la mise en œuvre du Plan national de protection des civils, de l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan et des autres mesures visant

à prévenir et à réduire la violence à l'échelon local. Nous demandons également au Gouvernement soudanais de sécuriser les sites que l'ONU a mis à sa disposition, de sorte qu'ils puissent être utilisés pour consolider la paix dans tout le Darfour.

Je renouvelle aussi notre appel aux parties qui n'ont toujours pas rallié le processus de paix pour qu'elles s'engagent sans conditions préalables à conclure rapidement les négociations autour d'un accord de paix global.

Enfin, le Royaume-Uni continue de suivre de près la situation à la frontière entre le Soudan et l'Éthiopie. Nous appelons les deux parties à entamer un dialogue afin d'éviter une nouvelle escalade susceptible d'avoir des répercussions considérables sur la paix et la sécurité régionales.

Annexe XII

Déclaration de M^me^ Linda Thomas-Greenfield, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais souhaiter la bienvenue au Représentant spécial Perthes pour sa première séance d'information du Conseil de sécurité dans ses nouvelles fonctions. Les États-Unis sont déterminés à assurer le succès de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et de l'action de l'ONU au Soudan. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler en étroite collaboration avec vous et votre équipe dans les mois et les années à venir.

Je remercie également le Secrétaire général adjoint Khare pour sa présence aujourd'hui ainsi que pour les efforts qu'il a déployés au cours des derniers mois en vue du retrait de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et pour assurer la transition des responsabilités de l'ONU de la MINUAD à la MINUATS. Effectuer le retrait d'une mission de 7 000 personnes en seulement six mois est une tâche exigeante.

Je remercie par ailleurs M^me^ Kholood Khair de son exposé informatif d'aujourd'hui. Sa voix et celle des autres membres de la société civile sont essentielles pour l'avenir de son pays.

Je souhaite en outre la bienvenue au représentant du Soudan qui est parmi nous aujourd'hui. Je suis l'évolution de la situation au Soudan depuis de nombreuses années, depuis l'époque où j'étais Secrétaire d'État adjointe aux affaires africaines. Aujourd'hui, il est clair que le Soudan se trouve à un moment charnière. Après des décennies de régime autocratique, le peuple soudanais, notamment de nombreuses femmes soudanaises fortes et courageuses, a ouvert une nouvelle voie pour le pays.

Le moment est venu de mettre en place un gouvernement inclusif et représentatif. C'est le moment de construire une paix globale et durable. Et c'est l'occasion d'appuyer ceux qui sont en marge et d'aider ceux qui ont souffert pour instaurer la justice.

L'une de ces opportunités spécifiques est la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. Six mois se sont écoulés depuis la signature de cet accord historique entre le Gouvernement de transition dirigé par des civils et les groupes rebelles. Pourtant, le peuple soudanais attend toujours que les parties signataires fassent preuve de l'engagement nécessaire pour progresser. Il est temps que le Soudan prenne des mesures élémentaires pour montrer clairement qu'il est attaché à la stabilité à long terme du pays.

Le Soudan doit achever la formation d'un Conseil législatif de transition inclusif, comprenant au moins 40 % de femmes. Il doit mettre en place les forces de sécurité nécessaires au Darfour et appliquer les dispositions en matière de sécurité prévues par l'Accord de paix de Djouba dans les Deux Zones. Il doit instaurer l'état de droit et d'autres mécanismes de justice transitionnelle, notamment le Tribunal spécial chargé de juger les crimes commis au Darfour. Enfin, il doit finaliser les mécanismes de suivi et d'évaluation de l'Accord de paix de Djouba. Pendant cette phase de transition, le Gouvernement soudanais doit désormais assumer l'entière responsabilité de la protection des civils. Le Soudan dispose d'un plan complet pour la protection de tous les civils du pays. Mais un plan n'est qu'un bout de papier. Il n'est utile ou efficace que s'il est mis en œuvre.

L'attaque choquante perpétrée au Darfour occidental en janvier dernier est un rappel tragique des menaces permanentes auxquelles les civils sont confrontés au Soudan. Cette attaque aurait tué 163 personnes et en aurait déplacé 50 000 autres.

Le Gouvernement doit faire davantage pour s'assurer que son plan de protection préviendra les violences futures et pour que les auteurs de cette terrible attaque rendent des comptes.

Nous encourageons vivement les autorités nationales à coordonner leur action avec les autorités locales et à coopérer pleinement avec la MINUATS et l'équipe de pays des Nations Unies. Elles doivent notamment œuvrer de concert pour renforcer les capacités et l'appui à la mise en œuvre du plan de protection des civils. Nous sommes consternés que le Soudan n'ait pas encore signé l'accord sur le statut de la Mission, un document essentiel pour assurer la sécurité du personnel de la MINUATS.

En outre, les équipes mobiles de surveillance, les systèmes d'alerte précoce et la médiation locale en cas de crise sont des mécanismes essentiels pour protéger les civils. Ils promeuvent les droits de l'homme et assurent un contrôle et une responsabilisation appropriés en cas d'abus présumés. Le Gouvernement doit travailler avec la MINUATS pour mettre en place ces mécanismes dès que possible.

Les États-Unis ont été également très préoccupés par le pillage d'une ancienne base d'opérations de la MINUAD le 17 février, comme cela a été mentionné par d'autres membres du Conseil. Nous demandons aux autorités soudanaises de faire en sorte que les auteurs de ces actes en rendent compte, et de renforcer la sécurité afin d'empêcher le pillage des autres bases d'opérations une fois qu'elles auront été transférées.

Enfin, nous sommes profondément préoccupés par la montée des tensions entre le Soudan et l'Éthiopie autour de leur frontière, notamment par la récente rhétorique belliqueuse et le positionnement de forces supplémentaires autour de la zone d'el-Fashaga. Nous avons constaté de fréquentes escarmouches, qui ont entraîné des déplacements et fait des victimes, et le risque d'erreur de calcul est élevé. Nous appelons donc les deux parties à favoriser les communications directes afin de prévenir toute nouvelle escalade militaire et à entamer des discussions sans conditions préalables.

Les États-Unis sont prêts à travailler avec des partenaires dans la région pour appuyer les efforts de désescalade et rechercher des solutions. Nous nous tenons aux côtés du peuple soudanais. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les Soudanais et la communauté internationale pour contribuer à créer l'avenir pacifique et prospère qu'ils méritent.

Annexe XIII

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général adjoint Atul Khare, le Représentant spécial du Secrétaire général Volker Perthes et M^me^ Kholood Khair pour leurs exposés.

Je salue la présence du représentant du Soudan à notre réunion d'aujourd'hui.

Le Viet Nam se félicite des évolutions positives enregistrées au Soudan au cours des derniers mois. Nous saluons les efforts que déploie le Gouvernement soudanais pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement dans le pays, ainsi que pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous saluons l'action menée par l'Organisation des Nations Unies, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, le Soudan du Sud et d'autres partenaires internationaux pour faciliter le processus de paix au Soudan. À la lumière des derniers événements, je voudrais souligner les trois points suivants.

Premièrement, il est impératif de faire avancer le processus de transition conformément à l'Accord de paix de Djouba. Nous appelons à la nomination rapide des gouverneurs des États en vue d'assurer le bon fonctionnement du Gouvernement au niveau local. Nous espérons que les parties soudanaises pourront continuer à résoudre leurs différends et à faciliter la mise en œuvre des dispositions restantes de l'Accord de paix.

Par ailleurs, nous exhortons les autres groupes armés du Darfour à participer dès que possible aux négociations de paix. À cet égard, il convient de promouvoir davantage de mesures de confiance et d'occasions de dialogue, avec l'appui de l'ONU, des organisations régionales et des pays voisins.

Nous nous félicitons des premiers efforts déployés par la MINUATS pour contribuer au processus de transition, en étroite coopération avec le Gouvernement soudanais. Nous espérons que la Mission atteindra bientôt sa pleine capacité opérationnelle. Nous réaffirmons également notre ferme appui au rôle actif et à la participation des femmes à toutes les phases de la période de transition et au-delà.

Deuxièmement, nous notons avec satisfaction que la situation en matière de sécurité au Darfour est devenue plus stable. Nous saluons l'engagement du Gouvernement soudanais à mettre en œuvre le plan national de protection des civils, ainsi que le mécanisme de coordination tripartite visant à assurer un retrait sans heurts de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Toutefois, comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général (S/2021/199), les violences intercommunautaires et les attaques de groupes armés se poursuivent au Darfour, entraînant un nombre élevé de victimes civiles et de personnes déplacées. Nous demandons que des efforts supplémentaires soient déployés pour renforcer les capacités du Gouvernement en matière de protection des civils, notamment grâce à la coopération avec les organisations internationales et les États Membres, et à la fourniture d'assistance de ces derniers.

Si nous prenons acte des efforts déployés par le Gouvernement suite aux récents incidents, il est également essentiel que le Gouvernement continue à trouver des solutions globales et durables pour remédier aux causes profondes des problèmes de sécurité au Darfour, notamment par des mesures visant à promouvoir le dialogue et la réconciliation entre les différentes ethnies et communautés.

En outre, nous appelons le Gouvernement à assurer un retrait sûr et ordonné du personnel de la MINUAD et des biens de la Mission, conformément à la résolution 2559 (2020).

Troisièmement, il est essentiel de surmonter les défis économiques et humanitaires critiques au Soudan. La communauté internationale doit continuer d'aider le Gouvernement soudanais à lutter contre la pandémie de COVID-19, ainsi que contre les difficultés socioéconomiques actuelles. À cet égard, nous appelons à faciliter davantage l'accès du pays aux institutions financières internationales. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, l'allégement de la dette du Soudan ainsi que l'accès aux prêts étrangers sont perçus comme le premier pas vers la reprise économique.

Pour terminer, le Viet Nam souligne une fois de plus son ferme engagement à appuyer le Soudan dans cette phase de transition vers une paix, une sécurité et une prospérité pérennes.

Annexe XIV

Déclaration de la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes chaleureuses félicitations, Madame la Présidente, pour votre nomination en tant que Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies et pour votre présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Nous nous réjouissons de travailler avec vous sur les questions relatives au Soudan au sein du Conseil de sécurité au cours de la période à venir. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance pour les efforts déployés par la Représentante permanente du Royaume-Uni pendant sa présidence du Conseil de sécurité le mois dernier.

Je voudrais remercier M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, (MINUATS), ainsi que M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel, pour leurs exposés aujourd'hui.

Le Gouvernement de transition soudanais continue à mettre en œuvre ses politiques, dont l'objectif est de réaliser une transition démocratique, d'instaurer l'état de droit et d'améliorer la situation des droits de l'homme. En outre, il s'efforce de remédier aux déficiences structurelles héritées de l'économie soudanaise. L'objectif de ces programmes et politiques est de construire un Soudan sûr et stable où règnent la paix et la prospérité et où les citoyens jouissent de la liberté et de la justice, comme l'expriment et l'incarnent les slogans de la glorieuse révolution de décembre au Soudan.

Pour atteindre ces objectifs, durant cette étape importante du développement politique, constitutionnel, économique et social du pays, le Gouvernement de transition s'efforce de mobiliser tous les acteurs nationaux et de les impliquer dans l'élaboration de politiques globales adaptées à la nature, aux besoins et aux aspirations d'aujourd'hui. À cette fin, nous nous efforcerons de surmonter les obstacles des décennies précédentes et de jeter les bases d'un État démocratique, axé sur le développement et dont la préoccupation centrale est l'être humain, un État qui renforce les piliers de la justice sociale et de la paix globale.

Ces dernières semaines, des efforts importants ont été déployés au Soudan pour mettre en place les institutions de l'autorité de transition. Le Conseil souverain et le Conseil des ministres ont été reconfigurés pour inclure des représentants des mouvements de résistance armée signataires de l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan. Le Gouvernement et toutes les parties à l'Accord ont travaillé étroitement à sa mise en œuvre, en vue d'atteindre la stabilité et d'établir une paix globale et durable. Le Premier Ministre a déclaré que le Gouvernement était déterminé à mener à bien le processus de paix en poursuivant le dialogue avec le Mouvement populaire de libération du Soudan, dirigé par Abdelaziz Hélou, et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid sans autre condition que celle de défendre l'intérêt national. À cette fin, une réunion importante a eu lieu entre Abdel Fattah al-Burhan, président du Conseil souverain soudanais, et Abdelaziz Hélou à Djouba la semaine dernière.

Entre-temps, mon gouvernement et les autres membres de l'autorité de transition poursuivent leurs efforts pour finir de donner forme aux structures de gouvernance. Le Conseil des partenaires chargé d'accompagner la transition, actuellement en cours de formation, servira d'organe de coordination réunissant le Conseil souverain, le Conseil des ministres et les partenaires des entités politiques et des mouvements de résistance armée, afin de promouvoir la coopération et le partenariat entre eux dans la mise en œuvre du programme du Gouvernement de transition. Des consultations sont

en cours en vue de l'annonce prochaine concernant les commissions et la composition du Conseil législatif de transition, dont les membres seront représentatifs de tous les secteurs et groupes qui composent le peuple soudanais et seront chargés d'exercer les fonctions législatives et de contrôle qui guideront le processus de transition.

La situation économique désastreuse du Soudan est le résultat de décennies de mauvaise gestion et de mauvaise gouvernance. En outre, l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a aggravé les difficultés économiques du pays. Le Gouvernement s'efforce de remédier à ses déficiences structurelles afin de stimuler la croissance économique et de parvenir à la stabilité économique. Il entend lever les subventions pour certains produits de base et permettre à la livre soudanaise de flotter par rapport aux devises étrangères, afin d'attirer l'épargne des citoyens soudanais à l'étranger, d'approvisionner les banques en devises et de lutter contre le change en dehors du système bancaire.

Ces réformes économiques ont certainement touché les groupes les plus défavorisés de la société. Pour atténuer cet impact, le Gouvernement de transition a lancé le programme Thamarat (Fruits). L'objectif du programme est d'établir un filet de sécurité sociale en apportant un soutien aux pauvres, avec l'aide de partenaires régionaux et internationaux.

Les mesures que le Gouvernement de transition prend pour remédier aux déficiences structurelles de l'économie soudanaise l'obligeront à travailler en étroite collaboration avec la communauté internationale, afin de permettre au Soudan de bénéficier de l'aide des institutions financières internationales. Nous demandons à la communauté internationale de contribuer à l'allègement de la dette du Soudan en tirant parti de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et en acheminant des capitaux vers le pays à des fins d'investissement et de soutien au développement. La MINUATS devrait jouer un rôle important à cet égard.

En ce qui concerne la protection des civils, la promotion des droits de l'homme et l'état de droit, le Gouvernement de transition continue d'entreprendre des réformes institutionnelles et juridiques et de renforcer les cadres de protection des droits de l'homme et d'instauration de la justice. Un mécanisme national des droits de l'homme a été mis en place sur le modèle des mécanismes et institutions internationaux et régionaux des droits de l'homme, et ses membres sont tous les acteurs nationaux impliqués dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Par ailleurs, afin de rendre justice aux victimes de la guerre du Darfour, une délégation de la Cour pénale internationale (CPI) est actuellement en visite au Soudan. Cette délégation évalue la mise en œuvre du protocole d'accord sur la coopération que le Soudan et la CPI ont conclu en février. Des dispositions sont prises pour que la Procureure de la CPI se rende une deuxième fois au Soudan en avril.

Le Soudan a récemment ratifié la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. La ratification de ces deux conventions constitue une étape positive pour s'engager dans les questions de droits de l'homme au niveau national et pour établir et renforcer les cadres et mécanismes juridiques qui criminalisent les disparitions forcées et la torture et imposent les peines les plus sévères aux auteurs de ces actes. La ratification de ces conventions atteste également du désir sincère du Soudan de remplir ses obligations internationales et de renforcer sa coopération avec la communauté internationale et tous les partenaires pour protéger et promouvoir les droits de l'homme.

Depuis que le Gouvernement de transition a pris le pouvoir au Soudan, il s'est engagé à mener une politique étrangère fondée sur le respect mutuel et la coopération, dont l'objectif central est de réaliser l'intérêt suprême du Soudan et de défendre les principes de bon voisinage et de coopération régionale. Ce faisant, il a été guidé par les principes de sa révolution pacifique et par le Document constitutionnel. L'un des

défis les plus importants reportés de l'ère précédente était l'inclusion du Soudan sur la liste des États soutenant le terrorisme. C'est pourquoi le retrait du Soudan de cette liste et les décisions prises par la suite constituent une réussite rendue possible par les efforts collectifs de toutes les entités du Gouvernement de transition, du peuple et des amis internationaux, au premier rang desquels les États-Unis d'Amérique.

Le retrait du Soudan de cette liste et sa réintégration au sein de la communauté internationale annoncent une nouvelle réalité, ce qui ouvre de nouveaux horizons politiques, économiques et diplomatiques qui permettront au Soudan de jouer le rôle qu'il souhaite jouer dans la région.

Je tiens à souligner que ce qui se passe dans l'est du pays, le long de notre frontière avec l'Éthiopie, c'est le redéploiement des forces armées soudanaises, qui ont repris le contrôle de notre territoire. Les forces soudanaises n'ont pas franchi et ne franchiront pas les frontières internationales et n'attaqueront pas l'Éthiopie, notre voisin. Le Soudan garde toujours à l'esprit les liens privilégiés et de longue date qui existent entre les peuples soudanais et éthiopien. C'est pourquoi il a accueilli des dizaines de milliers de réfugiés éthiopiens qui sont arrivés dans le pays depuis novembre dernier. Le Gouvernement a pris de nombreuses mesures face à cette situation humanitaire et a ouvert ses frontières sans condition. Une commission nationale d'urgence de haut niveau a été créée pour faire face à la crise des réfugiés éthiopiens. Le Gouvernement a également fourni une aide humanitaire d'urgence en matière de logement, de vivres, de soins de santé et d'eau potable dans les camps qui ont été mis en place spécifiquement pour les réfugiés éthiopiens. Le Gouvernement a en outre facilité la visite du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, dans les camps de réfugiés de l'est du Soudan. Celui-ci a exprimé sa gratitude et sa reconnaissance pour le rôle que le Soudan a continué de jouer dans l'accueil des réfugiés au fil des ans et pour l'accueil chaleureux du peuple soudanais.

Le Soudan affirme qu'il est prêt à coopérer pleinement avec la MINUATS pour atteindre les quatre objectifs stratégiques énoncés dans la résolution 2524 (2020) du Conseil de sécurité, à savoir soutenir la transition politique et les avancées vers une gouvernance démocratique, consolider les concepts des droits de l'homme et fournir une assistance technique dans le cadre des processus électoraux et de la rédaction de la Constitution, contribuer à l'instauration et à la consolidation d'une paix globale, et appuyer la mobilisation de l'assistance économique et de l'aide au développement pour atteindre ces objectifs. Nous assurons également le Secrétariat de l'ONU de notre pleine coopération pour assurer le retrait en toute sécurité et sans heurt de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pendant son processus de sortie et de liquidation. M. Atul Khare, Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel, a effectué une visite couronnée de succès au Soudan, du 27 février au 7 mars 2021. Au cours de cette visite, il a rencontré le Président du Conseil souverain, le Premier Ministre, le Ministre des affaires étrangères et le Ministre de l'intérieur. Il a conclu sa visite en signant au nom des Nations Unies un accord-cadre qui régit le processus de retrait et de liquidation de la MINUAD. Le Gouvernement est déterminé à continuer d'améliorer la situation en matière de sécurité au Darfour grâce à l'application de l'Accord de paix de Djouba, la collecte d'armes non autorisées, l'administration de la justice, l'application du principe de responsabilité, la mise en œuvre du Plan national de protection des civils avec la participation des parties à l'Accord de paix de Djouba et l'inclusion de la faction Abdul Wahid dans le processus de paix.

Le Darfour traverse une période importante de transition du maintien de la paix à la consolidation de la paix. Nous espérons que la communauté internationale soutiendra les efforts du Gouvernement de transition visant à instaurer durablement la sécurité, la paix et la stabilité dans la région.